

Sources pour l'histoire du costume au Québec

Francis Back and Luce Vermette

Volume 10, Number 1-2, 1988

Le costume
Costume

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1081458ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1081458ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (print)

1708-0401 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Back, F. & Vermette, L. (1988). Sources pour l'histoire du costume au Québec. *Ethnologies*, 10(1-2), 209–226. <https://doi.org/10.7202/1081458ar>

Sources pour l'histoire du costume au Québec

Francis BACK et Luce VERMETTE

L'histoire du costume ne peut être abordée qu'à travers des sources indirectes, puisque son objet, l'homme vêtu, tel qu'il se présente depuis des millénaires, a disparu.

Yvonne Deslandres, *Le costume, image de l'homme*.¹

Le propos d'Yvonne Deslandres met en relief le lien étroit, indissoluble entre l'homme et le costume. Ce lien en annonce de multiples, soumis à des impératifs sociaux, économiques, artistiques, voire même psychologiques, soumis également au temps, selon le moment, le jour, la saison, l'activité ou le repos. Il y a autant de façons d'étudier le costume que celui-ci comporte de facettes. Voilà l'extrême complexité du sujet et les sources qui le révèlent s'avèrent aussi nombreuses que variées. Chacune d'entre elles possède, il va s'en dire, ses qualités et ses défauts, ses richesses et ses limites. Dans l'ensemble, elles se complètent et de ce fait, les consulter révèle leur grande richesse. Un tour d'horizon sommaire nous permettra de jeter un regard sur ces diverses sources et d'en dégager leurs principales caractéristiques. Le but de cet article est d'aider le chercheur peu familier dans ce domaine, lui faire entrevoir la multitude des sources, leur spécificité et leur complémentarité.

Sources matérielles

Le costume dans les collections. La première et certes la plus loquace des sources est sans contredit le costume en tant que tel. Étant en soi un objet de consommation, le vêtement est rarement mis en réserve. Il est porté, usé ou transformé, avant de disparaître. Ce fait

1. *Le costume, image de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1976, p. 19.

s'applique particulièrement bien au vêtement simple. Il est donc rarement entreposé, à l'opposé du vêtement de qualité, de prestige. Ce dernier fut en effet plus souvent conservé tout en ayant été celui qui fut le plus longtemps recherché. A notre connaissance, aucun vêtement datant du régime français n'est parvenu jusqu'à nous, hormis quelques ornements liturgiques. Rares sont également dans nos collections les vêtements canadiens antérieurs au premier quart du XIX^e siècle. Après cette période, ils se font plus nombreux et consistent principalement en vêtements féminins et bourgeois. Figure d'exception la collection de Robert-Lionel Séguin conservée à l'Université du Québec à Trois-Rivières, composée surtout de vêtements ruraux datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles (Figure 1).



Figure 1: Cette jupe paysanne, datant au milieu du XIX^e siècle, provient de Sainte-Croix, comté de Lotbinière. Elle fait parti de la collection Robert-Lionel Séguin composée uniquement de vêtements ruraux. Cette jupe est décorée de fines rayures noires rouges et blanches (pièce no 127, collection Robert-Lionel Séguin, Université du Québec à Trois-Rivières).

L'examen d'un vêtement d'époque nous permet d'analyser la coupe, la fabrication, les techniques de couture, les étoffes, les décors



Figure 2: Voici une des quelques cinq cents chaussures provenant de l'épave du Machault, navire français coulé à Restigouche le 9 juillet 1760. Cette chaussure est un bon exemple du modèle de soulier porté tant par les civils que par les militaires au milieu du XVIII^e siècle (photo et collection Parcs Canada).

et les garnitures, les couleurs et les motifs, la structure interne (entoilage, emploi de baleines, agrafes, etc.), aspects qui manquent dans l'iconographie. Il permet de plus d'en relever le patron.

Le costume dans les fouilles archéologiques. Les fouilles archéologiques ont mis à jour des pièces et surtout des accessoires du vêtement, tels les boutons, les boucles. Généralement le métal et le cuir se détériorent moins que les fibres. Les milieux acides conservent assez bien les fibres animales et les milieux basiques, les fibres végétales. Importante découverte et exception à la règle, des pièces de costume de marins basques du XVI^e siècle ont été exhumées lors de fouilles archéologiques à Red Bay, au Labrador, par l'Université Memorial (voir l'article d'Elise Dubuc) (Figure 2).

Sources iconographiques

On ne peut dissocier l'image de l'histoire du costume car le vêtement fait partie du monde des formes et des couleurs. Dès lors l'examen attentif de l'iconographie est un des éléments essentiels pour comprendre le sujet. Ce type de document est de plus fort précieux pour les périodes où l'on ne possède aucun vêtement en collection. Même si celui-ci a subsisté, l'iconographie apporte une information complémentaire en révélant les accessoires et la coiffure qui accompagnent ces vêtements et, en outre, de quelle manière était porté ce costume. L'iconographie contient des renseignements que ne nous fournissent presque jamais les écrits, tels les proportions d'un vêtement, ses motifs, la silhouette générale de l'individu qui le porte. Par elle, il nous est possible d'analyser l'évolution du costume ce que l'écrit ne permet pas, le terme générique restant le même. Il y a en effet une grande différence entre l'objet désigné par le mot "robe" au XVIII^e siècle et au XIX^e siècle. L'art comporte cependant une certaine part de convention, dont il faut tenir compte pour interpréter la représentation donnée par rapport à la réalité. Seule la photographie saura nous assurer toute objectivité. Signalons enfin que les documents iconographiques ont le même défaut que les costumes conservés, en ce qu'ils représentent plus fréquemment la classe aisée que la classe populaire.

Sous le régime français, les documents iconographiques sont rares, mais ils existent. Des portraits (Figure 3) et des peintures votives nous sont parvenues et leur examen est toujours plein d'enseignement (Figure 4). Mentionnons également les croquis et les gravures. Ces dernières doivent toujours être interprétées avec prudence car, étant exécutées en Europe, l'imagination de l'artiste a souvent libre cours.



Figure 3: Portrait d'une dame vers le milieu du XVIII^e siècle. Huile sur toile, non signée et non datée (Musée historique de Vaudreuil).



Figure 4: Ex-Voto de Marie-Anne Robineau de Bécancour, peint par M. Cardenat en 1672. Cette peinture constitue un bon exemple des modes enfantines ayant cours dans la bourgeoisie. Cette jeune fille a la poitrine enserrée par un corps baleiné, la profusion de dentelles dont son costume est orné indique bien son rang social car elles sont d'un prix élevé. A l'arrière des manches nous distinguons deux longues lisières appelées "tata". L'on cousait ces lisières à l'entournure des manches pour pouvoir maintenir l'enfant apprenant à marcher (photo Yvon Provost, collection Sainte-Anne-de-Beaupré).

Après 1770, l'iconographie devient plus abondante, grâce à des artistes comme Davies, Heriot, Stretton et Cockburn. Il faut parfois regarder les oeuvres d'un oeil critique et s'interroger sur celles qui reprennent systématiquement les mêmes modèles de personnages d'une toile à l'autre (Figure 5). Nous devons également mentionner les portraits exécutés par des peintres tels que les Hamel, Plamondon, Légaré et Walker pour ne citer que ces derniers. Avec l'introduction de la photographie au milieu du XIX^e siècle, nous disposons d'une source supplémentaire de documentation et les oeuvres de photographes comme les Livernois, les Notman, sont un apport important à notre connaissance du costume à l'époque industrielle (Figure 6).

Sources manuscrites

Les archives notariales. L'inventaire après décès [XVII^e-XVIII^e s.].² Les documents les plus intéressants et les plus complets pour l'histoire du costume sont tout d'abord les inventaires après décès.

Le plus grand mérite de l'inventaire est de nous donner un aperçu de la garde-robe d'un individu, à un moment précis de son existence, appartenant aux classes sociales les plus diverses. Les mentions des vêtements et de ses accessoires peuvent comporter des éléments précis tels le matériel, la couleur, la composition et les garnitures, l'usage spécifique et presque toujours l'état, ce qui a une incidence sur la valeur monétaire. Dans les inventaires, on trouve des objets pour la fabrication des tissus et des vêtements ainsi que pour l'entretien de ceux-ci. Tout comme l'on verra parfois dans les dettes passives de l'inventaire des comptes du blanchissage et du tailleur. Cette source a une importance numérique incontestable et est celle qui se prête le mieux à la compilation et à l'analyse au moyen de l'informatique. Elle permet une étude statistique sur des bases solides.

Même si l'inventaire après décès s'avère la source la plus riche sur l'histoire du costume aux XVII^e, XVIII^e siècles et à la première moitié du XIX^e siècle (les renseignements étant traités plus globalement par la suite), elle n'est cependant pas sans défaut. Ainsi le costume n'est pas la catégorie de biens mobiliers la mieux documentée. L'inventaire des vêtements du défunt n'est pas systématique comme pour les meubles, les ustensiles, etc. Plusieurs raisons concourent à cet état de fait, que ce soit une clause spéciale du contrat de mariage, ou une clause testamentaire. L'inventaire étant fait pour les biens

2. Les époques indiquées se réfèrent à la période où un type de document s'avère le plus riche en renseignements.

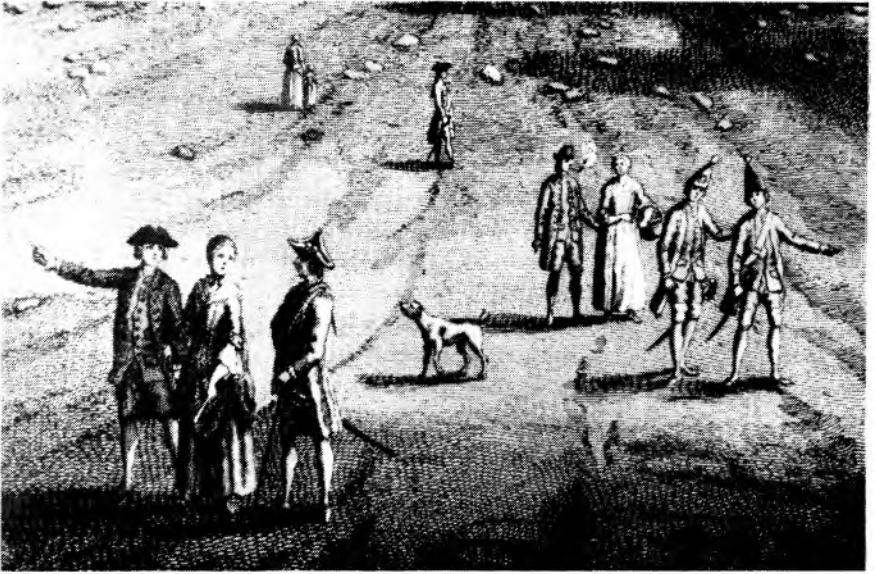


Figure 5: Détail d'une gravure extraite d'une suite de douze vues de Québec publiée à Londres en 1761. A gauche un couple de bourgeois discute avec un officier anglais, à droite marchent deux grenadiers anglais aisément identifiable par leur coiffure typique. A l'arrière plan nous distinguons un couple de "petites gens". Bien que cette gravure ait été exécutée d'après des croquis fait sur place par Richard Short nous pouvons nous demander dans quel mesure les costumes représentés sont fidèles à la réalité (R. Short, *A view of the Church of Notre Dame de la Victoire*, Londres, 1761).



Figure 6: Le Duc de Connaught, gouverneur général du Canada, tel que photographié par l'atelier Notman en 1870. Ce dignitaire a revêtu pour l'occasion un costume "à la canadienne" composé d'un capot de grosse étoffe serré à la taille par une ceinture tricotée. Il est coiffé d'un bonnet de loutre et ses mains sont enmitoufflés par de volumineuses mitaines de peau d'ours (Archives Notman, Université McGill).

d'une communauté, les vêtements sont parfois considérés comme biens propres, parfois transmis directement aux enfants. Ainsi, l'absence de mention ne signifie pas pour autant l'absence de vêtements, sinon ne pourrait-on pas croire à la quasi-nudité des individus? A titre d'exemples, les omissions les plus fréquentes touchent les accessoires ou certaines pièces du costume, tels les sabots. Les omissions peuvent également varier d'un inventaire à l'autre tel pour les uns les couvre-chefs, pour les autres les chaussures et pour d'autres enfin les vêtements d'hiver.

Il importe de souligner davantage les inventaires après décès des marchands comprenant l'inventaire du magasin ou de la boutique. Y sont recensées les étoffes offertes en vente, celles-ci comportant des renseignements sur la couleur, les dimensions, la quantité, parfois la provenance ainsi que la valeur marchande ou parfois l'usage (par exemple: gaze à coiffe, toile pour chemise, toile pour doublure, etc.). On y retrouve de plus des pièces de vêtement, des coiffures et des chaussures, ainsi que des accessoires tels bas et gants.

Le procès-verbal de vente par encan [XVII^e-XIX^e s.]. Parfois l'inventaire après décès est suivi d'une vente par encan ou dite "à la criée" des biens inventoriés. Leur examen renseigne sur les modes de transmission ainsi que sur la valeur négociable des biens. Il révèle parfois certaines omissions commises dans les inventaires après décès et, à l'occasion, apporte des détails supplémentaires sur les vêtements.

La donation [XVIII^e-XIX^e s.]. Tout comme l'inventaire après décès, la donation (par laquelle un individu ou un couple de donateurs offrent tous leurs biens en échange d'une pension qui peut s'exprimer en gîte, vivre et entretien) aborde le costume, révélant non seulement les éléments qui le composent mais aussi le rythme de son renouvellement. Dans ce cas-ci, c'est le costume de gens âgés qui est particulièrement présenté. De plus considérant que l'âge des donateurs se situe pour la majorité près de la retraite, la donation offre un meilleur champ de comparaisons entre les individus d'un même groupe d'âge qu'il n'en est possible avec l'inventaire après décès où l'âge des sujets accuse des inégalités beaucoup plus grandes.

Lorsque les donateurs exigent leur entretien, le détail en est généralement très grand et très précis. Il porte sur la qualité et la quantité des pièces vestimentaires propres aux différentes saisons, parfois aux jours de semaine et aux dimanches. On y apprend aussi le rythme de renouvellement ainsi que la part de confection domestique des vêtements et même des tissus ainsi que celle de l'acquisition en magasin. Et comme les donateurs pensent à tout, le blanchissage et le raccommodage de l'habillement y sont spécifiés. On doit cependant

spécifier que les donations sont surtout populaires en milieu rural et qu'elles font l'objet d'un grand détail au XVIII^e siècle et à la première moitié du XIX^e siècle, devenant par la suite plus évasive au sujet de l'habillement.

Le compte de curatelle [XVIII^e et XIX^e siècles]. Il arrive occasionnellement de voir mentionner des pièces de vêtements d'enfants dans les inventaires après décès. Cependant les comptes de curatelle s'avèrent une excellente source pour étudier le costume d'enfant. Ils contiennent les détails des frais encourus par un tuteur pour l'entretien d'un ou des enfants qui sont à sa charge. Dans ces dépenses, les vêtements figurent toujours en bonne place. On y spécifie la quantité d'étoffe achetée, le nombre de boucles et de boutons fournis ainsi que le prix demandé par le tailleur pour la confection. Ces comptes s'étalent parfois sur une période allant de trois à quatre ans ce qui nous permet d'analyser le rythme de consommation d'un enfant en matière de vêtement.

Le contrat d'engagement [XVII^e-XIX^e s.]. Pour certains, le vêtement est un objet précieux dont le coût occupe une part importante dans leur budget. Aussi demande-t-on dans des contrats d'engagement, outre les gages, que certaines pièces d'habillement soient fournies. Le nombre de vêtements octroyés varie selon la durée de l'engagement. L'intérêt de ces demandes réside dans le fait qu'elles correspondent à des métiers et à des tâches spécifiques et qu'elles donnent parfois des éléments qui nous permettent de discerner les différenciations en matière de vêtement à une époque donnée.

Dans le cas d'engagement à long terme, tels ceux de domestiques ou d'engagés sur une ferme, on fournit parfois un habillement dit de "pied en cap", sans plus de détail.

Le contrat d'apprentissage [XVII^e-XIX^e s.]. Le contrat d'apprentissage comporte très souvent une clause selon laquelle le maître se charge de fournir un habillement de "pied en cap" à son élève à la fin de l'apprentissage. Cet habillement est souvent détaillé et nous pouvons distinguer les goûts et préférences de chacun. Au fil des années, ces descriptions nous renseignent sur l'évolution des modes.

Le contrat de mariage [XVII^e-XIX^e s.]. Il arrive que le contrat de mariage comporte une mention ou une liste des biens qu'apportent les futurs conjoints à leur communauté. On y note vêtements, bijoux, bagues et joyaux. Ceci donne un aperçu de ce qu'un individu dispose pour se vêtir et se parer à un moment précis. On a affaire ici à des individus de même âge en général, dans une circonstance commune, pour laquelle il est possible d'établir des comparaisons.

Le testament [XVII^e s. - début XVIII^e s.]. Des pièces de vêtements ou des bijoux sont parfois mentionnés dans les testaments, et ce, surtout dans les débuts de la colonie. Par ces présents, le testateur désire témoigner son affection ou sa reconnaissance à ses parents et amis. Certains testateurs spécifient que les vêtements qu'ils donnent à un proche devront être teints en noir afin que ce dernier puisse porter le deuil.

Documents notariés reliés aux métiers du vêtement [XVII^e-XIX^e s.]. Les archives notariales contiennent des renseignements qui nous permettent de mieux étudier la condition de vie des artisans oeuvrant dans le domaine du vêtement. Que l'on soit tailleur d'habit, couturière, teinturier, perruquier, chapelier, pelletier, tisserand, tanneur, cordonnier, ou sabotier, on est probablement appelé à laisser sa trace dans les greffes de notaire chez qui toute transaction importante est consignée. En consultant les contrats d'apprentissage, de mariage et d'engagement, les baux, les factures, les associations, les inventaires après décès ou les donations, nous comprenons mieux le contexte dans lequel s'effectue la confection d'un vêtement ou de ses accessoires. L'inventaire après décès d'un tailleur d'habit nous renseignera sur l'état de sa fortune et sur les instruments utilisés pour la pratique de son métier. Le contrat d'engagement d'un sabotier nous fera découvrir le montant de ses gages, les essences de bois qu'il doit utiliser, le nombre de pointures qu'il aura à fournir et ses délais de livraison nous donneront une idée de son rythme de production. Les archives notariales nous permettent également d'analyser l'essor ou le déclin d'une profession. Pensons aux perruquiers dont la présence est soutenue du XVII^e au XIX^e siècles jusqu'à l'abandon du port de la perruque parmi les classes aisées. Au contraire, le métier de chapelier, presque inexistant sous le régime français, car ces artisans menacent le monopole de la Compagnie des Indes sur les chapeaux, connaîtra un essor certain au XIX^e siècle. Il faut admettre que nos connaissances sur les métiers entourant la confection du vêtement sont limitées et il est à souhaiter que des recherches soient entreprises sur le sujet.

Les archives judiciaires [XVII^e-XIX^e]. Les archives judiciaires sont riches en renseignements sur le costume, aussi pouvons-nous regretter qu'elles demeurent encore largement inexploitées. La qualité principale de ces archives réside certainement dans le fait qu'elles sont très descriptives. Que ce soit le signalement du costume porté par un criminel en fuite, ou de celui d'un noyé découvert sur les berges d'une rivière, ou encore la description de vêtements volés, le greffier prendra soin de noter tous les détails susceptibles d'identifier les in-

dividus (description physique) et les objets en question (matériaux, garnitures, décors). Un autre avantage des archives judiciaires est de pouvoir donner à un moment précis la description d'un costume porté par un individu. Notamment lors d'une arrestation, l'huissier décrira la tenue portée par la personne écrouée, voire même les sous-vêtements et le contenu des poches!

Les dossiers concernant les procès contiennent mille et une allusions aux vêtements. Descriptions et connotations sociales y figurent, le tout rappelé dans un style imagé et truculent. On ne peut s'empêcher de relater deux anecdotes: la première concerne le Sieur Dumont qui reçut un coup de bâton qui fit "tomber sa perruque d'un côté et son chapeau de l'autre"; la deuxième se rapporte à la dame "à la belle coiffe de toile blanche qu'une voisine jalouse et querelleuse déchire en morceaux".

Parmi les documents présents dans les archives judiciaires et dont la consultation est fructueuse pour l'étude du costume, signalons les inventaires après décès de personnes décédées sans avoir d'héritiers directs dans la colonie (pensons aux marins et marchands de passage) et enfin les papiers saisis pour les besoins d'un procès concernant une succession. S'y trouvent factures, livres de raisons aussi bien que détails de frais déboursés pour les funérailles d'un individu.

Sources imprimées

Les livres de coupe [XVII^e-XIX^e]. Un des éléments importants pour comprendre le vêtement en tant qu'objet est de se pencher sur sa coupe. Les ouvrages de tailleur nous permettent de connaître le métrage d'étoffe nécessaire à la fabrication d'un vêtement et les planches de patrons nous renseignent parfaitement sur la forme de chaque composante d'une pièce d'habillement. C'est ce qui fait la valeur du livre tel "le tailleur sincère" (1671), "L'art du tailleur", Académie des arts et des sciences (1768) ou encore des brevets de patrons déposés par les tailleurs et conservés aux archives (XIX^e siècle). Ajoutons à ces documents des livres récents contenant des patrons établis par le relevé de vêtements anciens.

Les journaux [XVIII^e-XIX^e s.]. Avec la fondation de la Gazette de Québec en 1764, nous assistons à la naissance de la presse au Québec. Les journaux constituent une source importante d'informations sur le costume. Les avis de recherche décrivent l'apparence physique et le costume des personnes en fuite, disparues ou dont l'identification pose des problèmes (notamment le cas de noyade). C'est égale-

ment dans les journaux que nous retraçons différentes annonces de marchands proposant leurs produits et les artisans leurs services. Nous y relevons également des chroniques de mode (peu nombreuses avant 1800) ainsi que les commentaires qu'elles suscitent. Enfin les récits de bals, de parades et de festivités contiennent parfois des descriptions des vêtements portés par les principaux participants. Ces chroniques s'intensifieront dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et seront même accompagnées d'illustrations. C'est par ce véhicule que la mode de Paris ou de Londres se fera connaître au grand public. On retrouve de plus à l'occasion des patrons de vêtements.

Les récits de voyage [XVII^e-XIX^e s.]. Les auteurs de récits de voyage laissent des descriptions de costume que l'on peut utiliser avec profit. Les descriptions fournies par ces auteurs doivent être analysées d'un oeil critique car la qualité des informations varie grandement. Les généralisations sont fréquentes et certaines opinions émises très partiales. De plus, il est important de situer ces informations dans leur contexte: le lieu, la classe sociale, l'esprit de l'auteur sont autant d'éléments dont il faut tenir compte dans une analyse. En règle générale, l'on constate que les récits de voyage s'attardent moins au costume à mesure que le XIX^e siècle avance.

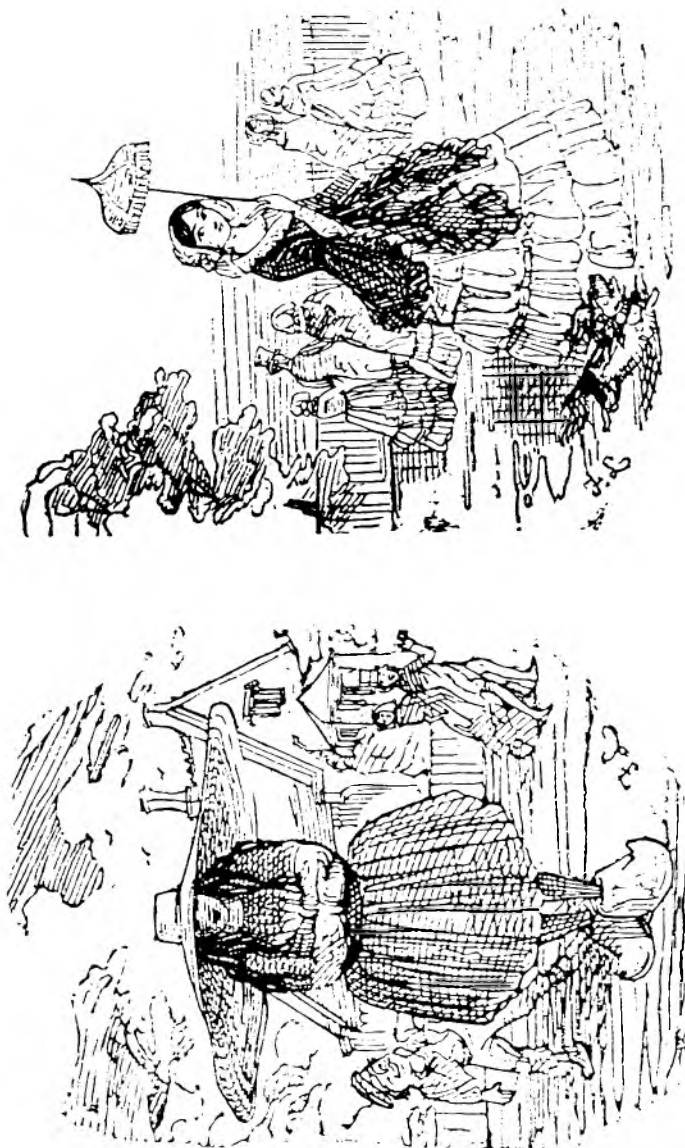
Comme nous venons de le voir, les sources pour l'étude du costume sont multiples et variées. Certaines offrent un luxe d'informations, d'autres n'apportent que des bribes de connaissances. Mais toutes sont importantes en ce qu'elles se complètent et font voir les différentes facettes d'un même objet, le costume.

Montréal, Québec;
Service canadien des parcs



Figure 7: L'Hôpital-Général de Québec en 1853. Cette aquarelle est tirée d'une suite exécuté par l'artiste James Duncan. A gauche nous voyons un groupe de jeunes élèves portant l'uniforme du pensionnat: robe brune, bas blancs, tablier et souliers noirs. Au centre de l'image se trouve la Supérieure Mère Saint-Anselme, vêtue du costume blanc des Soeurs Augustines Hospitalières de l'Hôpital-Général. A son cou pend une croix d'argent, privilège accordé par Mgr Saint-Vallier à cet ordre en 1718. A droite nous distinguons une vieille femme et un aveugle tous deux habillés de costumes traditionnels (Album Viger, collection Bibliothèque Municipale de Montréal).

CROISADE CONTRE LA LUXE.



A Lady of Longueuil as she is in 1849!

A Lady of Longueuil as she will be in 1850!

Figure 8: Ce dessin humoristique a paru dans la revue satirique "Punch in Canada" en 1849. Il fait référence à une vaine tentative d'un des curés de Longueuil pour imposer une tenue "modeste" à ses paroissiennes cette année-là. Avec la montée de l'ultramontisme au Québec au milieu du XIX^e siècle nous assistons à une recrudescence de sermons s'attaquant aux modes nouvelles (Collection Bibliothèque Nationale du Québec).



Figure 9: Ce groupe de finissants du Séminaire de Québec, photographié en 1851, porte le "costume d'écolier" composé principalement d'un capot bleu liseré de blanc serré à la taille par une ceinture verte. Les origines de ce costume remonte à 1668 et il ne sera abandonné dans cette institution qu'en 1949 (Photo Pierre Soulard, collection Archives du Séminaire de Québec).

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Audet, Bernard. *Le costume paysan dans la région de Québec au XVII^e siècle*, Ile d'Orléans, Leméac, 1980, 214p.
- Baulant, Micheline. "Costume populaire et costume bourgeois à Meaux au XVIII^e siècle: nuances ou contrastes", *Ethnographie*, Numéro spécial Vêtement et Société, Paris, 1984, t. LXXX, nos 192-193, p. 269-275.
- Deslandres, Yvonne. "Analyse d'un vêtement: problèmes pratiques posés par l'objet de musée", *Ethnographie*, Numéro spécial Vêtement et Société, Paris, 1984, t. LXXX, nos 192-193, p. 333-335.
- Dionne, Hélène. *Les contrats de mariage à Québec (1790-1812)*, Collection "Mercure", Ottawa, Musée national de l'Homme, Division de l'histoire, Dossier no 29, 1980, p. 54-82.
- Lessard, Michel. "La photographie, témoin et servante de la mode", *Cap-aux-Diamants*, Québec, été 1988, vol. 4, no 2, p. 59-62.
- Piponnier, Françoise, "Le costume dans les inventaires mobiliers", *Vêtement et Sociétés*, no 1, *Acte des journées de rencontre des 2 et 3 mars 1979*, Paris, Le laboratoire d'ethnologie du Musée d'Histoire naturelle et La Société des Amis du Musée de l'Homme, 1981, p. 161-169.
- Séguin, Robert-Lionel. *Le costume civil en Nouvelle-France*, Ottawa, Musée national du Canada, bulletin no 215, 1968, 330p.
- Vermette, Luce. *La vie domestique aux Forges du Saint-Maurice*, Ottawa, Parcs Canada, Histoire et archéologie, no 58, 1982, p. 99-110, 220-234.
- Vermette, Luce. *Les donations 1800-1820: activités domestiques et genre de vie*, Ottawa, Parcs Canada, série rapports sur microfiches, no 17, 1980, p. 95-109; *Idem, 1850-1870*, no 17, 1982, p. 72-83.